

Concerne : Offre de remboursement des soins psychologiques de première ligne.

Cher Docteur,

En raison de l'épidémie de COVID-19, nous constatons une augmentation des problèmes psychosociaux (enquête Sciensano). La menace persistante d'infection, l'insécurité financière et l'isolement social, peuvent entraîner une augmentation des plaintes de panique et d'anxiété concernant le risque d'infection ou de décès. La période peut faire apparaître ou accentuer des problématiques de santé mentale telles que la dépression, les problèmes de comportements, les problèmes sociaux, la solitude. L'augmentation de consommation d'alcool ou de somnifères et calmants peut représenter pour certaines personnes une solution pour faire face à la situation. Or, pour la majorité des personnes souffrant d'un mal-être psychologique, le médecin généraliste – et également le psychiatre- est le premier professionnel contacté. La prévention, la détection précoce et l'intervention peuvent empêcher ces difficultés légères ou modérées de se transformer en un problème psychiatrique chronique et complexe.

Sous l'impulsion du gouvernement fédéral et conformément aux recommandations de l'OMS, une offre de prise en charge psychologique de première ligne a été formalisée début 2019. Ce remboursement a d'abord débuter avec une offre spécifique pour les adultes (âgés de 18 à 64 ans inclus) souffrant de problèmes légers ou modérés d'humeur dépressive, de sentiments anxieux ou de surconsommation d'alcool. Récemment, en raison de l'épidémie COVID-19 et de la nécessité de soutenir l'ensemble de la population, l'offre a été étendue aux enfants/adolescents ainsi qu'aux seniors.

Les médecins qui ont déjà référé des usagers sont satisfaits de cette collaboration, comme en témoigne un médecin généraliste: « On attendait cette offre depuis des années. C'est une aubaine pour nous, médecins, submergés par des problématiques psychosociales en médecine générale, de pouvoir référer des patients . La collaboration est directe, on envoie le patient à une personne et pas à un service, c'est beaucoup plus personnel. C'est très bien reçu ».

Actuellement mais aussi pour les mois à venir, il faut s'attendre à un plus grand besoin de soins en santé mentale. La présente offre de soins psychologiques de première ligne constitue une **ressource préventive, locale** (<http://bit.ly/trouverunPPL>) **et accessible** (système de tiers payant : 11,20 € ou 4 € si BIM par séance à charge de l'utilisateur*). Plus de 610 psychologues cliniciens/orthopédagogues cliniciens conventionnés en Belgique sont disponibles (également pour des consultations par vidéo).

Pour plus d'informations, nous joignons à notre courrier une fiche explicative, le modèle de prescription INAMI ainsi que quelques flyers à destination des usagers. Vous pouvez également visiter notre site web : <http://bit.ly/soinspsychologiquespremiereligne>.

Cette offre de soins fonctionne en étroite collaboration avec les réseaux en santé mentale, des informations plus régionales peuvent être consultées sur les sites web propres aux réseaux. Pour toutes questions : info-psy@health.fgov.be

D'avance merci pour votre collaboration.

*soumis à une indexation annuelle